Révision du schéma de mise en valeur de la mer du Golfe du Morbihan

Le schéma de mise en valeur de la mer (SMVM) du Golfe du Morbihan est en cours de révision.

Le SMVM du Golfe du Morbihan vise à apporter :
> une meilleure protection de l'espace littoral et maritime ;
> une meilleure cohabitation des usages en mer et sur le littoral.

Une consultation préalable du public a eu lieu du 22 mars au 25 avril 2019.

Habitants des communes concernées (permanents et résidents secondaires) ;

Professionnels (pêcheurs, conchyliculteurs, transports maritimes, organismes touristiques ..) ;

Usagers des sports et loisirs de mers (voile, kayak, plaisance) ;

Associations de préservation du patrimoine naturel, du patrimoine culturel...;

Vacanciers ;

vous pourrez participer à l'enquête publique qui se déroulera à l'automne 2019 sur le territoire des 19 communes du SMVM.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DU MORBIHAN

smvm

Les mesures du SMVM révisé

- Maintenir le seuil de 7000 mouillages pour la plaisance ;
- Promouvoir les mouillages écologiques ;
- Préserver le foncier ostréicole ;
- Communiquer sur la réglementation existante et les bonnes pratiques (navigation, pêche…) ;
- Définir des zones à vocation prioritaire ;
- Encadrer les manifestations culturelles et sportives pour limiter les impacts environnementaux ;
- Améliorer la connaissance du Golfe et la partager.

une conciliation des usages

La carte des vocations prioritaires de l'espace maritime

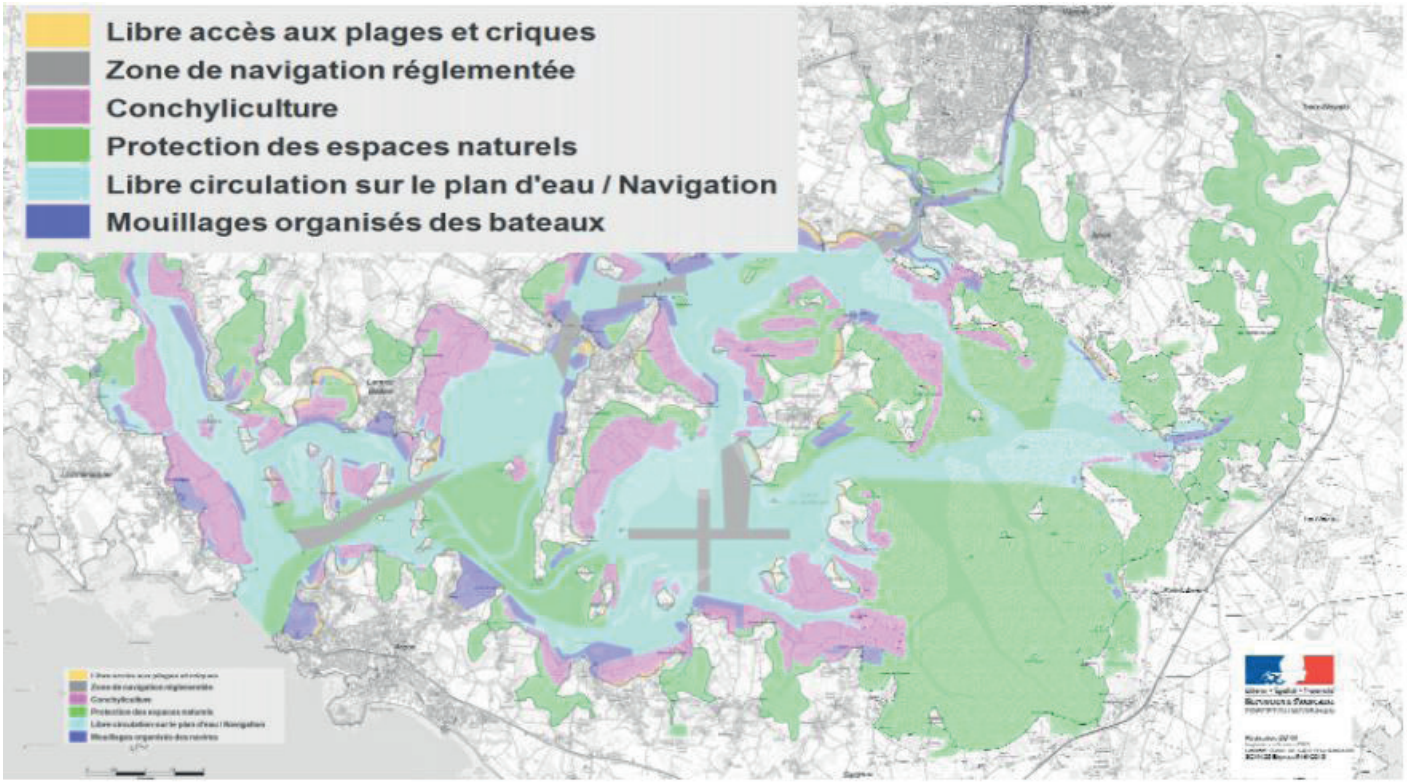

une protection de l'environnement et des activités durables

une vision stratégique à moyen / long terme

Calendrier

février - mars 2019

discussion dans les GT d'une première version portant sur l'état initial et les orientations de gestion *(cf annexe V1 Etat initial et V1 orientations de gestion)*

mars - avril 2019

concertation préalable sous l'égide de la CNDP
précédé d'une campagne de communication dans la presse locale, internet et les réseaux sociaux 15 jours avant l'ouverture

mai - juin 2019

rapport des garants puis COPIL validation du projet de SMVM ;

juin à août 2019

consultation autorité environnementale et PPA

octobre 2019

enquête publique
le rapport présentant la façon dont les contributions du public ont été prises en compte sera annexé.

décembre 2019

approbation

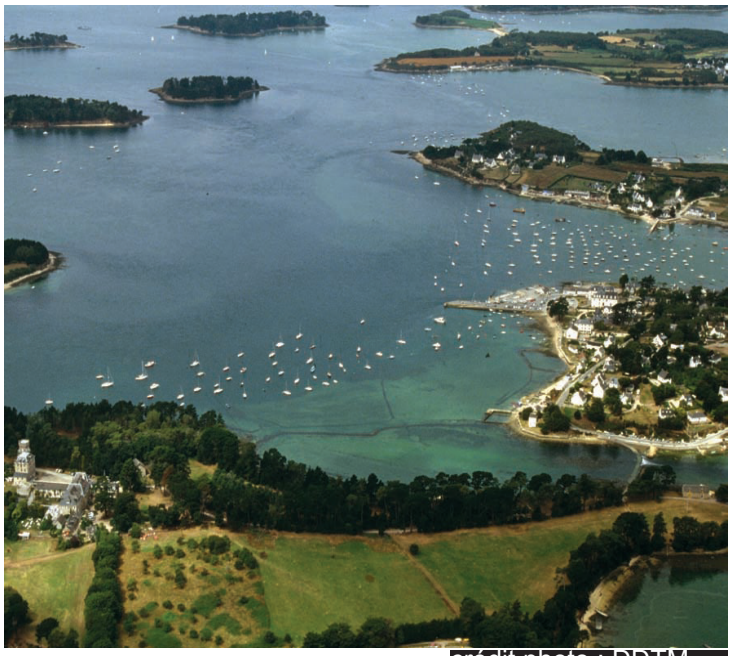

crédit photo : DDTM

INTERLOCUTEUR

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan
ddtm-smvm-ide@morbihan.gouv.fr

PUBLICATION
Directeurs de la publication : P Barruol - K Siret-Jolive
Rédacteurs : MF Barboux - V Spyratos
Mise en forme : DDTM/SG/Communication

Le 1 juillet 2019